

Commentaires postés sur le blog de l'Eco-quartier de Louvres et Puisieux-en-France

Articles relatifs aux déplacements

Diagnostic Déplacements

Article publié le 24 février 2010

Eve-Lise Tyrode

10 janvier, 2013 à 12:30

Bonjour,

Dans ce diagnostic Déplacements sont évoqués des démarches visant à réduire la place de la voiture dans le déplacement.

Avez-vous à disposition des ratios de places de stationnement par typologie de bâtiment ?

Bien cordialement,

Ville Ouverte

11 janvier, 2013 à 09:51

Bonjour,

Les règles de stationnement sont fixées par le Plan Local de l'Urbanisme (PLU) de chaque commune. Pour le secteur du Bois du Coudray, ces informations ne sont pas encore disponibles car le PLU de Puisieux-en-France est en cours d'élaboration. Pour les secteurs Gare et Frais Lieux, le PLU de Louvres impose les règles de stationnement suivantes :

- 1,5 places par logement jusqu'à 2 pièces principales ;
- 2 places par logement de 3 pièces principales et plus ;
- 1 place par logement pour les logements locatifs sociaux, quelque soit le nombre de pièces principales.

Les places « commandées », c'est-à-dire nécessitant le déplacement d'un autre véhicule pour être accessibles, comptent pour moitié. Par ailleurs, 10% des places réalisées doivent être réservées aux visiteurs et accessibles en permanence.

Enfin, le PLU de Louvres fixe des règles pour le stationnement des vélos. Dans les immeubles collectifs, 1% minimum de la surface construite doit être affectée au remisage des vélos, dans des locaux fermés et facilement accessibles.

Bien cordialement,

La ville des courts chemins, ou se rendre au travail en vélo...

Article publié le 27 janvier 2010

Clouet Jean Bernard

20 février, 2010 à 12:01

Bonjour. L'idée de faire une ligne de bus en site propre vers Roissy-CDG me semble excellente. Cependant, voici quelques unes des difficultés principales que je connais, pour avoir travaillé à ADP pendant 25 ans. 1) Beaucoup de gens travaillent en horaires décalés : donc plage horaire étendue à prévoir. 2) le site propre jusqu'au bout de la francilienne est sans doute possible. Mais ensuite, il faut passer sous les pistes. Tels que je connais les lieux, il n'y a pas d'espace disponible pour créer une voie réservée aux bus. 3) Sur la plateforme, il serait utile de prévoir un ou des arrêts avant la gare routière. La gare routière en elle-même est plutôt un cul de sac. Si vous arrivez à dépasser ou atténuer ces difficultés, je pense que cette ligne de bus peut attirer du monde

Ville Ouverte

23 février, 2010 à 10:19

Bonjour,

Vos remarques rejoignent certains éléments d'une étude de déplacements menée en 2009 dans le cadre du projet d'Eco-quartier. Celle-ci préconise notamment de doubler la fréquence des bus se rendant à la plate-forme de Roissy (une demi-heure contre une heure actuellement), et d'augmenter l'amplitude horaire afin de prendre en compte les horaires décalés. Les modalités de mise en œuvre de la ligne de bus en site propre (bus ayant une voie réservée) reliant Louvres et Puisieux à l'aéroport de Roissy n'ont pas encore été déterminées précisément. Mais il est en effet courant pour des raisons techniques et financières, que les bus n'empruntent une voie réservée que sur les tronçons les plus problématiques en termes de circulation.

Quant à la création de plusieurs arrêts sur la plateforme, votre suggestion sera transmise à l'équipe chargée de la question des déplacements afin d'enrichir ses préconisations.

Cordialement,

Laurence Knauth

29 mars, 2010 à 08:24

à propos des modes de déplacement Il est question d'envisager des solutions incitant les futurs habitants de l'éco quartier à se passer de leur véhicule « pour le rabattement vers la gare » A l'inverse, Il faudrait réfléchir également sur le comment limiter la migration des véhicules vers ce nouveau quartier, à fin de stationnement, compte tenu de l'offre déjà insuffisante.

Leprael My

1 septembre, 2010 à 12:43

Bonjour, Le nombre de personnes prenant le RER D à Louvres allant augmenter, avez-vous fait des demandes auprès de la SNCF afin de rendre le train semi-direct ? Merci

Ville Ouverte

3 septembre, 2010 à 11:30

Bonjour, La problématique des transports dans le contexte de l'Eco-quartier de Louvres-Puiseux est étudiée à plusieurs niveaux. A l'heure actuelle, une forte proportion de la population des Lupariens et des Puiséens prend le RER pour se rendre à son travail, dans des zones d'emploi souvent éloignées. Un des enjeux du projet est de faciliter la desserte vers des pôles d'emplois plus proches des zones d'habitat, notamment le pôle de Roissy, afin de réduire les temps de transport des habitants et l'impact de l'Eco-quartier sur la fréquentation du RER D. Plusieurs solutions sont envisagées : un bus à haut niveau de services pourrait être mis en place entre la gare de Louvres, destinée à devenir un pôle multimodal, et la zone aéroportuaire. A plus long terme, les élus de Louvres et de Puisieux soutiennent également le projet du Barreau de Gonesse, qui permettrait de relier la ligne de RER D à la ligne de RER B au niveau du Parc des expositions de Villepinte. C'est donc l'ensemble de ces moyens de transport qui sera discuté avec le STIF dans le cadre de l'Eco-quartier. Cordialement,

Puiseuxmail

24 octobre, 2010 à 20:55

Projet ECO QUARTIER : Le Projet marque le pas: Ce n'est pas demain que les Bulldozers vont défricher nos riches terres agricoles . Après l'euphorie des débats publics sur la création de la ZAC , nous ne pouvons que constater une franche accalmie de la part des promoteurs du projet . sont à réaliser les travaux suivants : - le pont sous les voies ferrées SNCF - résoudre de manière pérenne la desserte par le RER D - démolir le Silo , dépollué les terrains aux alentours de la gare - et ce qui est le plus important : trouver les financementsdonc des discours mais toujours rien de concret...PS: Sur le journal officiel du CG du VO je ne vois pas d'articles présentant le projet ; serais un boycott pure ou le CG partenaire du projet à travers l'EPA ne se sent pas concerné et n' y croit pas du tout ...